



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Cooperatives et groupements

Question écrite n° 36168

Texte de la question

M Marcel Rigout attire l'attention de M le ministre de l'agriculture sur le financement des CUMA en prêts bonifiés. En effet, fin août 1987, tout semblait être réglé, mais aujourd'hui la situation s'est dégradée considérablement. L'enveloppe de 473 millions de francs accordée aux CUMA au niveau national est épuisée et aucune enveloppe supplémentaire n'est prévue pour pallier cette carence. Les CUMA, malgré les prévisions d'investissements, ne pourront pas obtenir de prêts et les engagements ne pourront pas être tenus envers leurs fournisseurs. Une fois de plus, les CUMA sont pénalisées et lésées ; en effet, certaines catégories de prêts bonifiés se sont vues augmenter de 30 p 100 (ceci pour les plans d'amélioration matériels), ce qui est en contradiction avec les propos tenus à la conférence annuelle : « La gestion des enveloppes de prêts bonifiés pour 1987 prendra en compte les insuffisances qui pourraient apparaître pour certaines catégories de prêts spéciaux de modernisation concernant les 2 500 agriculteurs adhérents de CUMA du département de la Haute-Vienne. » Dans ces temps de difficultés pour l'agriculture, cette distorsion de traitement en défaveur de agriculteurs s'équipant en commun est injustifiable. En conséquence, il lui demande quelles mesures il entend prendre pour : 1o que la quotité d'emprunt passe de 70 à 80 p 100 comme cela était le cas avant 1976 ; 2o que les plafonds d'encours et de réalisations soient maintenus ; 3o que les files d'attente soient réduites à quarante jours, afin que CUMA et marchands de matériels ne soient plus pénalisés ; 4o que les pouvoirs publics s'engagent conformément aux promesses faites lors de la conférence annuelle.

Données clés

Auteur : [M. Rigout Marcel](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36168

Rubrique : Agriculture

Ministère interrogé : agriculture

Ministère attributaire : agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 521